



PN HT A - R348

PEINTURE NOIRE HAUTE TEMPERATURE



PEINTURE DE
FINITION A HAUT
POUVOIR
COUVRANT.



PEINTURE
DE
PROTECTION
ANTICORROSION

UTILISATIONS :

Cette peinture est recommandée pour tous métaux soumis à des hautes températures utilisables en extérieur, tels que les pots d'échappement, containers, cuves, citernes, cheminées, fours, tuyauteries...

- Elle peut être utilisée aussi bien en peinture de retouche qu'en revêtement définitif.
- PN HT A résiste aux températures élevées.
- Son adhérence sur le métal est excellente ainsi que sa tenue au brouillard salin et aux intempéries

MODE D'EMPLOI :

Les supports de peinture doivent être sains, propres et secs.

- Enlever les traces de rouille éventuelles sur les surfaces à peindre à l'aide d'une brosse.
- Agiter vigoureusement tête en bas l'aérosol pendant 60 secondes.
- Tenir l'aérosol à une distance de 20 cm afin d'obtenir une pulvérisation homogène et un traitement uniforme. Appliquer en couches croisées.
- Laisser sécher



DILUTION / INFO TECHNIQUE :

Hors poussières : 4 minutes.

- Sec au toucher : 2 heures environ (en fonction de la température ambiante)
- Séchage au four : 10 minutes à 200°C (lorsque les pièces sont à température).

Les caractéristiques finales et en particulier les propriétés anticorrosion seront liées aux nombres de couches appliquées (2 couches donnent d'excellents résultats) ainsi qu'aux conditions de séchage : une post-cuisson d'une heure à 200°C renforcera la résistance au brouillard salin.
Tenue en température : 200°C en continue et 500°C en pointe.

SÉCURITÉ D'EMPLOI :

Gaz propulseur : Butane-Propane

Aspect : noir mat (pigment résistant à la chaleur)

Consultez notre Fiche de donnée de sécurité sur www.roga.fr

Essai préalable recommandé.

SARL ROGA - 460 Avenue Gaston Fébus - 64170 ARTIX - Tel : 05.59.60.93.80 / 05.59.53.97.33

www.roga.fr

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL
GARANTIE : Les indications mentionnées sur nos fiches sont le résultat d'essais objectifs communiqués par nos laboratoires à titre d'information. Elles ne sauraient cependant constituer une garantie ni engagement de notre part. La manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle, il importe à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que celui-ci convient parfaitement tant qu'à l'usage auquel il le destine, tant qu'à la résistance ou à la sensibilité des supports sur lesquels il est appliqué. Par conséquent notre responsabilité ne saurait être engagée dans le cas de dommages ou de dégâts. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.

